

**Section O.** AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N°DNCMP/.../192.../F/2016 POUR LA FOURNITURE DES MOBILIERS POUR LES  
ECOL ES

- Date de publication : 10 / 05 / 2017

- Date d'ouverture : 08/06/2017

### 1. Objet

La Commune KINYINYA invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture du Mobilier pour les Ecol es

### Financement du marché

La Commune KINYINYA a obtenu de la part du Gouvernement du Burundi Via le Fonds National d'Investissement Communal «FONIC» sur le budget général de l'Etat exercice 2017, projet d'investissement communaux :10.00 009,00 4 21220 11 000 0421 03.

. Une partie de ces sommes accordées sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution de ce marché.

### 2. Spécification du marché

3.1 La passation du Marché sera conduite par appel d'offres national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

3.2 Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en seul lot.

3.3 L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum : 3 mois

Lot	Désignation	Unité	Quantité	Délai d'exécution
1	Bancs pupitres	pces	125	3 mois
	Tables simples du maître	pces	20	3 mois
	Chaises	pces	295	3 mois
	Tables armoires	pces	135	3 mois
	Etagères	pces	5	3 mois

### 3. Condition de participation

4.1 La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales, possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché ;

4.2 Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des cas d'inéligibilité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

#### 4. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

5.1 Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

**Au Bureau de la Commune KINYINYA**

Moyennant le paiement de cinquante mille (500.000fbu) francs burundais : 25.000 fbu sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 25.000fbu au compte N° 0180151-01-45 ouvert à Bancobu au nom de la commune de KINYINYA.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

5.2 Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

-Monsieur l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

#### 5. Présentation de l'offre

6.1 Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de:

Lot	Montant de la garantie de soumission en lettre	Montant en chiffre
1	Quatre Cent Francs Burundais	400000 FBU

**Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.**

Le non présentation de la garantie de soumission est cause de rejet automatique de l'offre.

6.2 Les offres doivent être soumises à : **La Commune de KINYINYA**

L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

#### 6. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

#### 7. Date limite de dépôt des offres

8.1 Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard

Le 08/06/2017 à 10heures précises.

8.2 Toute offre reçue après la date limite et l'heure de dépôt ne sera pas prise en considération.

#### 8. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 08/06/2017 à 10h30min précises en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents.

## 9. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont:

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin, leurs offres doivent fournir les informations exigées dans les documents suivants :

### 9.1. Au niveau administratif il faut présenter :

1. La preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. Le caution de soumission sous forme de garantie bancaire suivant le modèle du DAO;
3. Les statuts du soumissionnaire ;
4. L'attestation de non redevabilité en original délivrée par le service de l'OBR;
5. Le certificat d'immatriculation ;
6. Une adresse fixe connue, un domicile élu ou un siège social ;
7. Le Registre de commerce (copie);
8. L'attestation de non redevabilité délivrée en original par l'INSS.

### 9.2. Au niveau technique :

- La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises ou Ateliers résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter le marché ;
- Les spécifications techniques.

### 9.3. Au niveau financier il faut présenter :

1. Le bordereau des prix unitaires ;
2. L'acte de soumission suivant le modèle en annexe ;
3. Le délai d'exécution.

Fait à KINYINYA, le 08/06/2017

KWIZERA Fulgence

Administrateur Communal et  
Responsable des Marchés Publics

